



**EXTRAIT DES PROCES VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 DÉCEMBRE 2024**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le conseil communautaire de Limoges Métropole se réunit le 18 décembre 2024, sous la présidence de Monsieur GUYON, Président.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
4. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
5. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
6. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
7. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
8. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
9. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
10. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
4. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
5. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
6. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
7. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
8. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
9. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
10. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :
1. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
2. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
4. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
5. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
6. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
7. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
8. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
9. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
10. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION

Cession immobilière d'une emprise du domaine public, située lieudit « la Pacaille » - commune de Veyrac - propriété de Limoges Métropole, au profit de Madame GIVARNET

1 DOCUMENT - Publié le 24 Décembre 2024

Délibération du 18 décembre 2024

 **20_9.pdf**
(.pdf, 2,0 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**